

Maîtrise en travail social (profil mémoire d'intervention) - 1847

RESPONSABLE :

Dominique Gagnon
819 874-8728 poste 6214

SCOLARITÉ :

45 crédits, Deuxième cycle

GRADES :

Maître ès arts

OBJECTIFS :

Ce programme de l'Université du Québec à Montréal est offert, par extension, à l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue.

Le programme de maîtrise en travail social offre deux profils de formation : un profil mémoire de recherche qui mène à la réalisation d'un mémoire classique de recherche et un profil mémoire d'intervention qui mène à la réalisation d'un mémoire d'intervention.

Ce programme est reconnu par l'Ordre Professionnel des Travailleurs Sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec (OPTSTCFQ).

Le programme de maîtrise en travail social s'articule autour du développement et de la consolidation des pratiques d'intervention en travail social dans un contexte d'urbanité et de diversité culturelle et sociale. Il met de l'avant une vision du travail social fondée sur le respect des droits humains et la recherche d'une plus grande justice sociale. Le programme soutient l'appropriation d'une plus grande capacité d'action des personnes et des communautés en perte de pouvoir, exclues ou marginalisées. Ouvrant à l'heure de la mondialisation, le programme reconnaît la place prépondérante de la société civile dans la redéfinition des rapports sociaux et le développement de pratiques citoyennes plurielles et inclusives. Il privilégie une constante perspective critique en regard des politiques, programmes et interventions existants.

Plus spécifiquement, l'étudiant est donc appelé à :

- Approfondir un champ spécifique d'intervention, tout en privilégiant une lecture globale et transversale des enjeux propres au travail social d'aujourd'hui.
- Acquérir des capacités de recherche et d'analyse qui tiennent compte des rapports sociaux de classe, de genre, interethniques et intergénérationnels, et de leur interaction dans un contexte multiculturel.
- Développer une posture réflexive qui favorise l'appropriation et l'articulation critique de différents types de savoirs: expérientiel, pratique, théorique, méthodologique, etc.
- Développer des habiletés permettant d'élaborer et de mettre en œuvre des pratiques et des projets novateurs par la réalisation d'une démarche de recherche (profil mémoire de recherche) ou par le biais d'une réflexion sur une intervention en milieu de pratique (profil mémoire d'intervention).

CONDITIONS D'ADMISSION :

Base études universitaires

La personne candidate doit être titulaire d'un baccalauréat spécialisé en travail social (ou service social), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent). Les demandes provenant de personnes possédant un diplôme de baccalauréat ou de maîtrise dans un domaine connexe (animation et recherche culturelles, criminologie, psychoéducation, psychologie, communication/ relations humaines, sexologie, sociologie, etc.), obtenu avec une moyenne cumulative d'au moins 3,2 sur 4,3 (ou l'équivalent), seront étudiées par le Sous-comité d'admission et d'évaluation. Dans l'éventualité d'une décision favorable à leur égard, ces candidats seront appelés à s'inscrire à une propédeutique d'un nombre de crédits variable, suivant le type de cheminement académique et l'expérience acquise dans le champ du travail social, afin de parfaire leur formation préalable à la maîtrise.

Tout dossier de baccalauréat ou de maîtrise faisant état d'une moyenne cumulative inférieure à 3,2, mais supérieure à 2,8 sur 4,3, sera étudié par le Sous-comité d'admission et d'évaluation et pourrait, dans certains cas, faire l'objet d'une recommandation d'admission.

Toute personne candidate devra démontrer la capacité de s'inscrire à l'intérieur de la vision du programme par la présentation d'un projet d'études d'environ 5 pages. Dans tous les cas, une expérience de travail social ou d'intervention sociale (professionnelle, bénévole, militante ou pédagogique dans le cadre d'un stage) demeurera un atout important.

Toute candidature doit répondre aux conditions d'admissions de la maîtrise en travail social. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

Base expérience

Les demandes d'admission provenant de personnes possédant les connaissances requises, une formation appropriée et une expérience de pratique jugée pertinente, et qui ne peuvent répondre aux exigences susmentionnées, seront évaluées au mérite par le Sous-comité d'admission et d'évaluation, en fonction de leurs aptitudes à réussir des études de 2e cycle. Ces candidats seront également appelés à s'inscrire à une propédeutique afin de parfaire leur formation préalable à la maîtrise dans l'éventualité de leur acceptation.

Toute personne candidate devra démontrer la capacité de s'inscrire à l'intérieur de la vision du programme par la présentation d'un projet d'études d'environ 5 pages. Dans tous les cas, une expérience de travail social ou d'intervention sociale (professionnelle, bénévole, militante ou pédagogique dans le cadre d'un stage) demeurera un atout important.

Toute candidature doit répondre aux conditions d'admissions de la maîtrise en travail social. Dans certains cas, des cours d'appoint pourront être exigés.

Méthode de sélection

Évaluation du dossier d'admission qui doit inclure les items suivants:

- dossier de présentation (diplôme, autre(s) formation(s), curriculum vitae, etc.);
- trois rapports de recommandation: idéalement un provenant d'un employeur, un d'un professeur, un autre au choix;
- un texte de trois à cinq pages qui présente le projet d'études. Le texte devrait comprendre :

- une brève présentation de sa propre trajectoire académique et professionnelle menant à la décision de poser sa candidature à la maîtrise;
- le choix provisoire du profil (mémoire de recherche ou mémoire d'intervention). Ce choix pourra être modifié en cours de scolarité selon son régime d'études;
- une amorce de problématique sur un sujet d'étude choisi, que ce soit pour la rédaction du mémoire de recherche ou la réalisation du mémoire d'intervention;
- une argumentation qui montre en quoi le sujet choisi rejoint les objectifs de la maîtrise (généraux, spécifiques).

NB. Ces éléments visent à mieux connaître les personnes candidates et l'état d'avancement de leur réflexion sur leur projet. La qualité de la lettre ne suffit pas à elle-seule à accepter ou refuser une candidature

Au besoin, le sous-comité d'admission et d'évaluation pourra convoquer le candidat en entrevue afin de tenir compte des profils particuliers.

PLAN DE FORMATION :

Les trois cours suivant (9 crédits) :

TRS8200	Connaissance et travail social (3 cr.)
TRS8205	Méthodologie de recherche et travail social I (3 cr.)
TRS8515	Conception d'un projet d'intervention (3 cr.) (TRS8200 ou TRS8205)

Bloc intervention (27 crédits)

TRS8610	Projet d'intervention (6 cr.) (TRS8515)
TRS8620	Séminaire d'intervention (3 cr.)
TRS8621	Mémoire d'intervention (18 cr.) (TRS8610)

9 crédits optionnels

Cours optionnels

L'étudiant choisit trois cours au choix dans la liste des cours siglés TRS (9 crédits) OU deux cours au choix dans la liste des cours siglés TRS (6 crédits) et un cours dans la liste des cours non siglés TRS (3 crédits).

Cours au choix siglés TRS :

TRS8305	Dynamiques de l'exclusion sociale (3 cr.)
TRS8310	Politiques sociales, État et mouvements sociaux (3 cr.)
TRS8315	Transformations et enjeux sociétaux dans un contexte interculturel (3 cr.)
TRS8320	Transformation de la famille et enjeux de société (3 cr.)
TRS8325	Dynamiques sociales du vieillissement et enjeux de la gérontologie sociale (3 cr.)
TRS8330	Innovations et nouveaux modèles de développement (3 cr.)
TRS8335	Analyse des pratiques dans le champ jeunesse (3 cr.)
TRS8340	Aspects sociaux de la santé et analyse de pratiques (3 cr.)
TRS8380	Évaluation des pratiques en travail social (3 cr.) (TRS8205)

TRS8390	Recherche-action et recherche participative (3 cr.) (TRS8205)
TRS8405	Intervention avec les individus en travail social (3 cr.)
TRS8410	Groupes et pratiques d'empowerment (3 cr.)
TRS8415	Méthodologie de l'intervention avec les familles et leur entourage (3 cr.)
TRS8420	Pratiques et discours féministes en travail social (3 cr.)
TRS8425	Pratiques holistiques et émancipatoires en milieu autochtone (3 cr.)
TRS8430	Organisation communautaire et action citoyenne (3 cr.)
TRS8435	Intervenir en contexte organisationnel (3 cr.)
TRS8440	Supervision auprès de stagiaires et d'intervenants sociaux (3 cr.)
TRS8445	Parcours biographique, travail social et identité professionnelle (3 cr.)
TRS8450	Pratiques urbaines de l'intervention sociale (3 cr.)
TRS8455	Pratiques et programmes d'intervention en contexte de maladies graves, terminales et de deuil (3 cr.)
TRS849X	Séminaire à contenu variable (3 cr.)

Cours au choix non siglés TRS :

ASS7946	Éducation à la mort selon les âges (3 cr.)
COM7624	Anthropologie de la mort (3 cr.)
EUT7012	Théorie et pratique du développement local et cadre institutionnel (3 cr.)
JUR7003	Aspects juridiques et bioéthique de la maladie et de la mort (3 cr.)
REL7101	Les spiritualités et la mort (3 cr.)
SOC8722	Sociologie de la marginalité, de la marginalisation et des régulations sociales (3 cr.)
SOC8725	Sociologie de l'immigration et des relations ethniques (3 cr.)
SOC8745	Action collective et mouvements sociaux (3 cr.)
THA7010	Phénomènes relationnels et confrontation à la mort (3 cr.)

ou tout autre cours choisi avec l'accord de la direction du programme

* : Disponible à distance

NOTES :

Cheminement

Le programme de maîtrise en travail social est offert dans un profil mémoire de recherche ou dans un profil mémoire d'intervention (réflexion sur la pratique).

Au moment du dépôt de la demande d'admission, la personne devra avoir identifié un choix de profil (avec mémoire de recherche ou avec mémoire d'intervention). Il est toutefois possible de changer de profil pendant la première année.

L'étudiant qui choisit de s'inscrire au profil mémoire de recherche doit compléter une scolarité de dix-huit crédits de cours, soit neuf crédits de cours obligatoires et neuf crédits de cours optionnels. La réalisation du mémoire cumule 27 crédits.

L'étudiant qui choisit de s'inscrire au profil mémoire d'intervention doit compléter une scolarité de dix-huit crédits de cours, soit neuf crédits de cours obligatoires et neuf crédits de cours optionnels. Les activités de recherche (séminaire d'intervention, projet d'intervention et mémoire d'intervention) cumulent 27 crédits.

Le choix des cours doit être fait en fonction du projet d'études. Il faut avoir terminé sa scolarité avant d'entreprendre le bloc recherche ou le bloc intervention du programme, à moins d'avoir obtenu l'autorisation de la direction du programme dans des cas particuliers.